CHSCT-M 31mai/1er Juin 2022

DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

lors de sa première rencontre avec les organisations syndicales représentatives, Marc Fesneau, le nouveau ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA), a conclu les échanges en proposant la mise en place d'une **réflexion** sur les moyens et l'organisation à mettre en place **pour faire face aux crises multiples**, ainsi que la nature du dialogue social **pour accompagner les agent.es et réduire les situations de stress**. **La FSU** accueille favorablement cette proposition mais nous espérons que les membres du CHSCT-M seront inclus.es dans cette *réflexion* et que les conclusions de ces travaux seront présentées en séance plénière de notre comité, en présence du ministre. Cette *réflexion* rejoint celle émise par l'Organisation Internationale du Travail le 28 avril dernier, lors la *Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail*. En effet, l'accent a été mis sur **l'importance du dialogue social** pour nourrir « une culture positive de la santé et de la sécurité ». Or ces dernières années, **les conditions de travail des agent.es du MASA se sont clairement aggravées**. Les **premiers effets de la *loi sur la transformation publique*** (prérogatives des CAP limitées, disparition des CHSCT en janvier 2023,...) , **les restrictions budgétaires**, ainsi que **les différentes crises** (*COVID*, *Influenza* aviaire), le **nouveau fonctionnement du dialogue social** (multiplication de visioconférences programmées à la dernière minute, en simultanée avec d'autres, voire déprogrammées soudainement, documents préparatoires parfois incomplets ou envoyés trop tardivement) épuisent également les délégué.es des organisations syndicales. Enfin, **le *turn-over* constaté au sein des administrations de notre ministère** - notamment l'administration centrale -, réduit considérablement la sérénité en matière de gestion des dossiers, car amputé de l'expérience et de la capacité à fédérer qu'un.e agent - à plus forte raison un.e chef.fe de service - avec une certaine ancienneté, peut apporter.

Pour y faire face, **la FSU** rappelle ici plusieurs revendications qu'elle porte :
- **augmenter les moyens humains**. Il est ainsi important - et le *bilan SST* présenté aujourd'hui l'illustre bien -, que les agent.es du service social puissent être renforcé.es, tout comme la médecine de prévention (1/4 des services du MASA n'y

ont pas accès) ou encore les ISST (nombre insuffisant pour couvrir sereinement toutes les structures du ministère) ;
- **veiller au bon équilibre en matière de télétravail**, à savoir accéder à la demande des agent.es qui le souhaitent - tout en prévenant les risques liés à ce mode de travail et en maintenant les interactions humaines - formelles et informelles - nécessaires à la bonne viabilité des services et/ou au dialogue social ;
- **réduire la marginalisation de certaines catégories de personnels, en particulier les personnes en situation de handicap.** La pandémie de *Covid* a en effet accentué leur isolement au sein des services. il convient d'évaluer les RPS engendrées pendant cette période pour ces agent.es. A ce propos, **la FSU** condamne le projet d'arrêté relatif *aux conditions de santé particulières applicables au corps des techniciens supérieurs du MASA,* car discriminatoire à l'encontre des personnes en situation de handicap ;
- **prévenir, recenser et combattre les violences sexuelles et sexistes** que subissent principalement les femmes qui travaillent dans notre ministère ;
- **garantir la sécurité de tous les agent.es sur leur lieu de travail**. Pour cela, les plans de prévention doivent être mis en place dans toutes les structures du MASA, ce qui n'est pas encore le cas - comme le montre le *bilan SST* présenté aujourd'hui.
- **faire le bilan et prévoir les crises à venir**. Celle du COVID n'est peut-être pas terminée. Le MASA a t-il prévu d'anticiper la rentrée scolaire 2023 en cas de nouvelle vague? Qu'en est-il des agent.es victimes de ce qu'on appelle le "Covid long"? Qu'en est-il également des personnels dits *vulnérables*, toujours soumis à une vigilance extrême?
- **augmenter les moyens financiers**, que ce soit pour reconnaitre l'investissement des agent.es lors de crises comme l'*influenza* aviaire ou pour réduire durablement la précarité qui gangrène notre ministère et accentue inévitablement des risques sur la santé des agent.es.

Monsieur le Président, sur l'ensemble des points énoncés ci-dessus, nous attendons de votre part, des réponses à la hauteur des enjeux de santé et de sécurité au travail, auxquels sont confronté.es les agent.es du MASA.